



Editorial de François van Hoobrouck, Vice-Président de l'UBCNA



Chers amis, par le canal du journal d'information de l'UBCNA, je souhaite faire le point avec vous sur la situation des survols d'avions dans notre commune, et vous présenter les nouvelles décisions prises par le Gouvernement Fédéral pour mieux organiser les trajectoires des avions autour de l'aéroport de Bruxelles-National et ainsi garantir une répartition équitable des survols sans concentration ni sur Bruxelles et ni sur la région de l'Oostrand.

Ce qui a déjà été obtenu par le travail formidable des associations :

Il convient avant tout de remercier les bénévoles des associations de lutte contre les nuisances des avions UBCNA, AWACSS et WAKE-UP KRAAINEM pour le formidable travail réalisé depuis 2003 et l'instauration du machiavélique « Plan de Dispersion de Bert ANCIAUX » et des les féliciter pour tout ce qui a été obtenu au niveau juridique afin de garantir le respect de notre environnement quotidien face aux agressions répétées des nuisances sonores générées par les avions :

- Suppression en 2008 du plan de dispersion et abandon du principe de la dispersion des trajectoires des avions

- Suppression en 2008 du principe du « Renversement » qui concentrait chaque samedi et chaque dimanche tous les vols sur la piste 02/20 uniquement soit en atterrissages 02 soit en décollages 20 quel que soit l'orientation et l'intensité du vent
- Définition de normes de vent plus strictes, les changements de piste ne se font depuis 2010 qu'à partir du moment où les normes de vent arrière dépassent effectivement 7 nœuds sur les pistes 25 (au lieu de 5 du temps des Ministres Anciaux et Landuyt)
- Retrait de la piste 02 à l'atterrissage de tout système d'utilisation préférentielle des pistes, la piste 02 doit redevenir une piste exceptionnelle de dépannage et de secours
- Interdiction de décollages de tous les avions gros porteurs de plus de 200 tonnes sur la piste 20 depuis le 1^{er} juillet 2010

Ce qui sera mis en application prochainement d'ici 2013 :

→ **Avions à l'atterrissage vers la piste 02**

La valeur des normes de vent détermine les utilisations de piste. Au plus la norme de vent arrière sera élevée sur la piste 25, au moins on utilisera la piste d'atterrissage 02. Le Gouvernement a décidé de maintenir le plus longtemps possible l'usage des pistes 25 par une norme de vent de 7 nœuds de vent moyen, et de ne comptabiliser les rafales qu'à partir du moment où elles dépassent 10 nœuds. De plus, BELGOCONTROL ne peut plus anticiper les changements de pistes et doit se baser sur le vent réel et non des prévisions aléatoires.

Toutes ces mesures induiront inévitablement une forte diminution de l'emploi de la piste 02.

→ **Avions au décollage depuis la piste 20**

De nouvelles routes de décollage de jour et de nuit qui évitent totalement le survol de Kraainem et de Wezembeek-Oppem seront mises en service dès le 13 décembre 2012. Les avions ne pourront plus continuer tout droit en décollant de la piste 20, et devront tous virer strictement vers la gauche à partir du magasin « IKEA » pour éviter le survol de nos communes.

Une étude est en cours d'élaboration pour déterminer si la valeur de norme de vent ne devrait pas être plus stricte au décollage sur la piste 20, compte tenu des spécificités particulières de cette piste.

→ **Avions au décollage depuis la piste principale 25 Droite**

En 2013, le virage vers la gauche depuis la piste 25 sera éclaté avant le survol de l'Oostrand, et seuls les avions légers vers les balises d'Olno et de Sprimont passeront par l'Oostrand soit 10 % seulement des décollages depuis la piste 25R. Les 40 autres % de décollages 25R vireront de façon plus large sans survol de l'Oostrand afin de survoler des zones de bureaux et d'équipement comme Delta et l'autoroute E.411 vers Namur

Dès 2013, tous les avions lourds et gros porteurs de plus de 136 tonnes qui prennent le virage vers la gauche en direction d'Evere, Schaerbeek, Woluwe et l'Oostrand utiliseront désormais la

route du Canal de jour comme de nuit ; ce qui représentera une très importante amélioration pour notre commune avec une trentaine de survols bruyants en moins par jour.

Normes de bruit bruxelloises

Je me suis battu pour que les normes de bruit bruxelloises ne soient pas supprimées ni confiées au Fédéral. Ces normes sont un instrument indispensable pour protéger les bruxellois. Bruxelles ne doit pas devenir la poubelle sonore de l'aéroport. Tout avion en infraction doit être sanctionné et doit payer des amendes.

Autorité de contrôle des nuisances sonores aériennes

Lors des négociations de formation du Gouvernement Fédéral, j'ai conseillé les experts des groupes de formation sur le trafic aérien ; et j'ai défendu avec conviction et obtenu la création dès 2013 d'une autorité indépendante de contrôle des nuisances sonores aériennes autour de Bruxelles. Cette autorité sera très importante car elle permettra de poursuivre toutes les infractions contre les compagnies aériennes, les pilotes, les contrôleurs de Belgocontrol ou les gestionnaires de Brussels Airport. Une telle autorité est une garantie supplémentaire que tous les bruxellois seront respectés.

Renforcement du Service de Médiation

Alors que certains ministres voulaient supprimer cet utile service, nous avons obtenu son renforcement et l'accès futur en temps réel de toutes les informations sur l'utilisation des pistes et les données météo qui seront prochainement disponibles pour tous les riverains.

Vous pouvez constater, mon intime conviction à défendre ma commune, à vous défendre. Ma préoccupation essentielle est le bien-être de ma commune, Wezembeek-Oppem, commune que j'aime et que j'apprécie pour son calme, son aspect tranquille, son cadre de vie agréable et son dynamisme dans les relations entre les quartiers, la commune et les citoyens.

Au sein de l'UBCNA

J'ai fondé en septembre 1991 l'UBCNA, avec mes amis Jacques VANDENHAUTE et Georges DESIR, association unanimement reconnue pour la qualité de son travail, et je suis fier d'en être le Vice-Président, fort de tout ce qui a été obtenu.

L'UBCNA est le maillon fort de la lutte contre toutes les nuisances des avions en Belgique, afin de garantir à tout riverain d'aéroport le droit à la tranquillité et au respect.

Plus que jamais à Wezembeek-Oppem, vous pouvez compter sur moi pour vous défendre.

Merci de me soutenir, François van HOOBROUCK.